

**Intervention de Roland Héguy, président confédéral de l'UMIH,
pour le comité interministériel du tourisme présidé par le Premier ministre
Jeudi 14 mai à 9h00**

- Monsieur le Premier ministre, mesdames et messieurs les ministres, Madame, Monsieur, chers collègues
- Monsieur le Premier ministre, vous le savez, ce comité interministériel du tourisme est d'une importance vitale pour nos entreprises.
- La présence de nombreux ministres en témoigne et je tiens à remercier Bruno Le Maire, Gérald Darmanin, Muriel Pénicaud, Jean-Baptiste Lemoyne et leurs cabinets avec lesquels nous travaillons au quotidien.
- Il y a au sein de notre profession beaucoup d'attentes mais aussi beaucoup d'inquiétudes.
L'exaspération monte... car nous ne souhaitons pas être une profession sacrifiée.
- Nos métiers d'hôtellerie-restauration c'est 220 000 entreprises et 1 million d'emplois MAIS c'est beaucoup plus que cela qui est en jeu, ce matin : il en va de la survie même de nos métiers !
- Si nos entreprises disparaissent, ce sera l'effet domino pour les producteurs, les distributeurs, les grossistes, le marché de Rungis, les artisans, les commerces de proximité... Nous parlons bien là d'1 million d'emplois supplémentaires.
- En vérité, ce plan de sauvegarde intéresse autant les cafés, hôtels, restaurants et discothèques que les artisans, commerçants de nos villes et de nos campagnes.
- Toutes ces entreprises sont aujourd'hui de véritables « cocote minute ».

- Une organisation comme l'UMIH et ses structures associées permettent de conserver le lien entre ce que fait l'Etat et nos entreprises. Chaque jour sur le terrain, nous entendons monter la colère. Pendant combien de temps allons-nous pouvoir encore contenir cette colère, M. Le Premier ministre ?
- Vos réponses, aujourd'hui sont décisives pour éviter un drame humain, économique et social encore jamais connu dans notre pays. Vos décisions se doivent d'être à la hauteur de l'enjeu.
- Le Président de la République a dit le 24 avril à notre profession « j'attends des assureurs qu'ils fassent plus et mieux », aujourd'hui je vous le dis : les assurances ne font ni l'un, ni l'autre !
- Nos organisations professionnelles ont travaillé, ont multiplié les échanges avec le monde des assurances mais leur position est restée inflexible.
- Leur attitude est largement condamnable car ce sont des milliers d'entreprises qui peuvent faire faillite en raison de leur désengagement et on ne peut pas en rester là.
- A l'UMIH, nous sommes prêts à travailler sur une offre d'assurance qui pourra être proposée à l'ensemble de la profession et qui couvrira réellement ses besoins.
Nous encouragerons aussi, s'il le faut, nos entreprises, à résilier leur contrat actuel.
- Et pourquoi ne pas légiférer sur le sujet comme vous l'avez proposé ?
Nous sommes prêts et nous vous disons : allez-y !
- L'autre point noir : les loyers. C'est une véritable bombe à retardement pour nos entreprises. Votre gouvernement a pris des engagements.

- Nous avons fait une proposition acceptable par toutes les parties. Cette proposition, c'est l'annulation de nos loyers pour 6 mois, compensée pour les bailleurs par le fonds de solidarité.
- Comprenez-bien, Monsieur le Premier ministre, que l'activité partielle prolongée, l'exonération de charges ou encore le PGE accessible au plus grand nombre, ne peuvent être la seule réponse à nos entreprises car elle ne donne en aucun cas la capacité de rebond suffisante à notre secteur.
- Nous pesons 8% du PIB français et notre secteur est le plus important créateur d'emplois. Mais qu'en restera-t-il après cette crise ?
- Et comment j'explique, moi, Monsieur le Premier ministre, à un chef d'entreprise de Lozère qui paye ses impôts en France, qui respecte les règles d'hygiène et de sécurité et qui créent de l'emploi, pendant que d'autres, les plateformes pour ne pas les citer, s'affranchissent allègrement de toutes ces obligations ?

- Sauver un secteur et des emplois, c'est tout simplement, permettre, à tous, chefs d'entreprise et salariés, de travailler.
- Monsieur le Premier ministre, Monsieur Jean Castex, vous devez nous donner maintenant le calendrier de réouverture pour nos entreprises. Une date qui serait un espoir et qui dépendrait évidemment de l'évolution du virus dans nos territoires.
- Pour rouvrir, nous devons bien sûr garantir les meilleures conditions de sécurité sanitaire pour nos salariés et nos clients.

- Au-delà du fait que notre profession est déjà l'une des plus réglementées en matière d'hygiène, nous avons travaillé à un protocole sanitaire très complet dès mi-avril en relation avec les organisations de salariés et coordonné par Sébastien Bazin.
- Ce protocole a été déposé le 24 avril et nous attendons toujours la validation de vos services.
- Si vous deviez nous imposer les 4m2, sachez qu'il nous sera impossible de r'ouvrir !
- Par ailleurs, nous voyons fleurir un peu partout des protocoles sanitaires pour nos métiers ; il est temps de mettre un peu d'ordre.
- Le terrain s'impatience, un restaurant et un hôtel n'ouvrent pas en 24h00, cela se prépare !
- Monsieur le Premier ministre, comprenez-nous...les cafés, hôtels, restaurants et discothèques et toute la filière et les acteurs du tourisme ne souhaitent qu'une chose : contribuer à nouveau à l'économie française en accueillant nos clients dans les meilleurs conditions – le travail que nous faisons avec votre gouvernement depuis le début de la crise prouve que nous serons au rendez-vous de l'après covid-19 mais nous avons besoin pour cela de mesures fortes pour nous accompagner tout au long de la reprise.
- Ne nous décevez pas ! Je vous remercie